Linotte
6 rue Maguelone
34000, Montpellier
France

Procès verbal de l'assemblée générale Ordinaire des actionnaires du 19 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le dimanche dix-neuf juillet à 09h30,

Les associés de la société Linotte, SAS au capital social de 10 euros, dont le siège social est situé 6 rue Maguelone, 34000 Montpellier, immatriculée au R.C.S de Montpellier sous le numéro 914034632 (la « **Société** »), se sont réunis au siège social sur convocation du Président pour se prononcer sur l'ordre du jour suivant :

- Résolutions à caractère ordinaire
 - Approbation des comptes annuels au 31/12/2025
 - Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2025
 - Pouvoirs pour les formalités
- Questions diverses

Enerfip, en qualité de Président, représentée par Monsieur Julien Hostache, son Président, préside l'Assemblée générale. Mme. Alizée Noirot est désignée Secrétaire de séance.

Le Président met à la disposition des associés :

- Procès Verbal d'Assemblée Générale Enersol 3 2026
- Linotte - Texte des Résolutions 2026
- Linotte - Rapport D'activité 2025
- Linotte - Plaquette 2025

La feuille de présence est émargée par l'ensemble des associés présents ou représentés.

Les associés présents ou représentés représentant 140000 voix sur les 2000000 voix attachées aux actions composant le capital social,
réparties de la manière suivante :

- 0 présents physiquement pour un total de 0 voix
- 2 votants électroniques pour un total de 140000 voix
- 0 délégations de pouvoir pour un total de 0 voix

Le Président constate que, conformément à l'article 21 des statuts de la Société, l'Assemblée générale statuant en deuxième convocation peut valablement délibérer quel que soit le nombre d'actions représentées.

Après divers échanges sur les résolutions proposées, il est procédé au vote des résolutions :

Résolutions à caractère ordinaire

PREMIÈRE RÉSOLUTION - Approbation des comptes annuels au 31/12/2025

Les Associés, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, approuvent les comptes annuels arrêtés à la date du 31/12/2025 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

L'assemblée générale précise qu'il n'y a pas eu de dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des Impôts soumises à l'approbation.

En conséquence, elle donne au président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

	Pour	Contre	No Votes
Votes électroniques	140000	0	0
Votes physiques	0	0	0
Pouvoirs	0	0	0
Totaux	**140000**	**0**	**0**
La résolution a été adoptée			

DEUXIÈME RÉSOLUTION - Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2025

Résultat – Affectation

Les Associés entérinent les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025 faisant ressortir une perte de 232 euros. L'Assemblée décide d'affecter le résultat déficitaire de 232 euros de la façon suivante :
• Au report à nouveau pour un montant de 232 euros. Le report à nouveau est désormais de 370 euros.

Rappel des dividendes distribués

Les Associés prennent acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (article 243 bis du code général des impôts).

	Pour	Contre	No Votes
Votes électroniques	140000	0	0
Votes physiques	0	0	0
Pouvoirs	0	0	0
Totaux	**140000**	**0**	**0**
La résolution a été adoptée			

TROISIÈME RÉSOLUTION - Pouvoirs pour les formalités

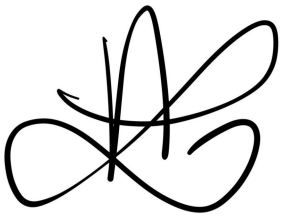
L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes publicités, dépôts et formalités légales.

	Pour	Contre	No Votes
Votes électroniques	140000	0	0
Votes physiques	0	0	0
Pouvoirs	0	0	0
Totaux	**140000**	**0**	**0**
La résolution a été adoptée			

Les signataires:



Enerfip, en qualité de Président, représentée par Monsieur Julien Hostache, son Président
Président



Mme. Alizée Noirot
Secrétaire de séance

SAS LINOTTE

6 RUE MAGUELONE

34000 MONTPELLIER

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Certifiés conformes

Signé par Julien Hostache
Le 27 juil. 2026

Signed with Universign doc_nEr tx_wrD8K4JGqevo

(1)

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A 2024

Désignation de l'entreprise SAS LINOTTE — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 6 RUE MAGUELONE 34000 MONTPELLIER

Numéro SIRET * 91403463200010 — Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 — Durée de l'exercice précédent * 12

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF

			Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 31122025 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122024 Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012		
		Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *		028	030		
	Immobilisations financières * (1)		040 2 000 000	042	2 000 000	2 000 000
	Total I (5)		044 2 000 000	048	2 000 000	2 000 000
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
		Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070		
		Autres * (3)	072	074		
	Valeurs mobilières de placement		080	082		
	Disponibilités		084 2 226	086	2 226	2 468
	Charges constatées d'avance *		092	094		
	Total II		096 2 226	098	2 226	2 468
	Total général (I+II)		110 2 002 226	112	2 002 226	2 002 468

PASSIF

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120 2 000 000	2 000 010
	Ecarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	
	Report à nouveau	134 (138)	(71)
	Résultat de l'exercice	136 (232)	(67)
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142 1 999 630	1 999 872
	Provisions pour risques et charges **Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés	166	
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA 169)	172	
	Comptes courants d'associés	173 2 596	2 596
	Autres dettes	175	
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176 2 596	2 596
	Total général (I + II + III)	180 2 002 226	2 002 468

RENVOIS						
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	10
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

Cegid Quadra

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) N° 2033-B 2024

Désignation de l'entreprise SAS LINOTTE — Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

			Exercice N clos le 31 12 2025 (1)	Exercice N-1 clos le 31 12 2024 (2)						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * — dont export et livraisons intracommunautaires	209		210						
	Production vendue biens	215		214						
	Production vendue services * — dont export et livraisons intracommunautaires	217		218						
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222						
	Production immobilisée *			224						
	Subventions d'exploitation reçues			226						
	Autres produits			230						
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232						
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234						
	Variation de stock (marchandises) *			236						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238						
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240						
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		232	242		42				
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244		25				
	Rémunérations du personnel *			250						
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252						
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce)	255		254						
	Dotations aux provisions			256						
	Autres charges — dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262						
	Autres charges — dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260								
	Total des charges d'exploitation (II)		232	264		67				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			(232)	270		(67)				
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280						
	Produits exceptionnels (IV)			290						
	Charges financières (V)			294						
	Charges exceptionnelle — dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) (VI)	347		300						
	Charges exceptionnelle — dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) (VI)	348								
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306						
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)			(232)	310		(67)				
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	314	232				
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318						
	Provisions non déductibles *			322						
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324						
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248		330				
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration) 249		251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999				
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997			
	Entreprise nouvelles (44. sexies) 986		Zone franche urbaine (44 octies A) 987		Zones restructuration de la défense (44 terdecies) 127		Zones de revitalisation rurales (44 quindecies) 138		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies) 981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A) 989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991					
	Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies) 345		Investissements et souscriptions outre-mer 344		Créance due au report en arrière du déficit 346		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) 992		350	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G				Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352		354	232			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)			356						
	Déficits antérieurs reportables : * 138 dont imputés sur le résultat :					360				

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Cegid Quadra